ÉDUCATION ET FORMATION

L'éducation et la formation comme base d'un partenariat régional et interaméricain

Synthèse des exposés et discussions du samedi 20 septembre 1997

Président:	**Monsieur Mark Lawrence** Président du Sénat de l'État du Maine
Vice-président:	**Madame Monique Gagnon-Tremblay** Députée à l'Assemblée nationale du Québec
Conférenciers:	**Monsieur Daniel E. Bosley** Président de la Commission des règlements du gouvernement de la Chambre des représentants du Massachusetts
	Monsieur Francisco Xavier Salazar Sáenz Secrétaire de la Commission de l'éducation du Sénat du Mexique
	Monsieur Ruben Vélez Nuñez Secrétaire général du Parlement andin
Secrétaire:	**Monsieur Charles A. Bogue** Assemblée nationale du Québec

---

Monsieur Daniel E. Bosley est président de la Commission des règlements du gouvernement de la Chambre des représentants du Massachusetts, après avoir présidé pendant trois ans la Commission conjointe du commerce et du travail. Depuis 1993, il préside le groupe de travail sur la promotion des exportations du «Council of State Governments / Eastern Regional Conference» qui a pour mandat d'examiner les moyens d'accroître l'efficacité des programmes de promotion des exportations sur le marché international.

Monsieur Bosley met en relief l'ampleur des changements technologiques survenus depuis les années soixante. Du point de vue des États-Unis, les défis à relever découlent davantage des nouvelles technologies que de la mondialisation du commerce: les technologies de l'industrie lourde, qui était à son faîte il y a une trentaine d'années, ont cédé leur place aux technologies de communication, éminemment évolutives, de sorte que, depuis 1979, quelque 43 000 000 d'emplois ont été perdus dans les industries traditionnelles.

Les connaissances recherchées chez les travailleurs d'aujourd'hui sont de plus en plus élevées: 80 pour cent des emplois qui seront créés au Massachusetts d'ici l'an 2000 exigeront une formation post-secondaire et pourtant, aux États-Unis, une personne sur six ne sait pas lire au-delà du niveau de la sixième année. Les programmes de recyclage sont trop réactifs: il faudra agir plus rapidement pour prévenir la perte d'emplois. Qui plus est, l'apprentissage d'une langue seconde est devenu primordial par les temps qui courent.

Deux sortes de formation doivent être mises au point: une formation professionnelle spécialisée, destinée à satisfaire les besoins et les critères d'un emploi précis dans une industrie précise; et une formation générale susceptible de fournir aux élèves des connaissances de base. Cette dernière est, tout compte fait, la plus importante des deux, car elle rend les élèves adaptables, polyvalents et, par conséquent, aptes à évoluer et à assumer des fonctions multidisciplinaires dans un travail qui s'effectuera surtout en équipe.

Afin de mieux assurer la formation nécessaire, un partenariat entre les gouvernements et les entreprises est essentiel. Le perfectionnement professionnel doit devenir partie intégrante des pratiques de chaque entreprise et doit être reconnu comme un atout commercial, non comme un avantage social. Mais les gouvernements auront toujours un rôle important à jouer, surtout dans le domaine de l'alphabétisation. De plus, en coopération avec le secteur privé, le secteur public peut privilégier la formation à distance, regrouper et coordonner la multiplicité des programmes de formation professionnelle existants, standardiser les compétences requises et réglementer les programmes de formation.

Monsieur Francisco Xavier Salazar Sáenz est secrétaire des Commissions de l'éducation et du patrimoine historique et culturel de la nation du Sénat du Mexique. Il est détenteur d'une maîtrise en administration et a complété sa scolarité de doctorat en sciences sociales. Il a été président-directeur général de nombreuses entreprises mexicaines et a enseigné à l'Institut Esperanza, à l'Université La Salle et à l'Université autonome de San Luis Potosí. Au cours de ses années d'enseignement, il a oeuvré activement au sein de multiples syndicats, notamment la Confédération nationale des travailleurs universitaires qui regroupe 100 000 syndiqués et dont il a été le secrétaire général de 1985

à 1989.

Monsieur Salazar Sáenz affirme que si le système d'économie centrale planifiée s'est montré peu efficace, l'économie de marché, de plus en plus soumise à l'idéologie néolibérale, n'arrive pas non plus à résoudre tous les problèmes. En effet, avec le libéralisme, des problèmes tels le chômage, la marginalisation, l'exclusion et le fossé entre riches et pauvres se sont aggravés.

L'éducation n'échappe pas à l'influence de l'économie. Dans le contexte d'une économie mondialisée, deux approches peuvent être adoptées en matière d'éducation: une formation qui se limite à rendre le travailleur plus productif ou une formation qui ne lui permet pas seulement de survivre mais aussi de mieux vivre en communauté. Il faut privilégier cette dernière car le développement harmonieux de l'être humain complet exige l'enseignement de valeurs spirituelles et éthiques que l'on a tendance à ignorer aujourd'hui. Ces valeurs rappellent d'ailleurs l'idéal de l'université, où l'étudiant est appelé à découvrir la vérité d'une façon relativement autonome, par la discussion et l'analyse.

Qui doit déterminer les valeurs à enseigner? Cela relève avant tout des parents et de la société. Au préalable, un large consensus doit être établi sur un ensemble de politiques économiques et éducatives qui résiste aux changements de gouvernement, ayant été établies dans une perspective de long terme.

Que doivent faire les législateurs pour promouvoir l'éducation? Premièrement, ils doivent éliminer les obstacles à la formation de consensus — notamment l'excès de bureaucratie, l'inefficacité et l'indifférence — et inciter les citoyens à une participation plus active. Ensuite, ils doivent augmenter le budget consacré à l'éducation. Enfin, ils doivent situer leur action dans la poursuite d'un objectif fondamental de l'éducation, à savoir la promotion et le renforcement de l'identité nationale car chaque culture contribue à l'enrichissement global.

Monsieur Ruben Vélez Nuñez exerce la fonction de secrétaire général du Parlement andin dont il a également été vice-président. Il est licencié en sciences politiques et sociales, docteur en jurisprudence et avocat. Professeur à l'Université de Buenos Aires, il a comme champ de spécialisation les organismes internationaux et le droit pénal intellectuel. Il a notamment été membre du Congrès national de l'Équateur et vice-président de la Commission des réformes constitutionnelles.

Monsieur Vélez Nuñez aborde le thème de l'éducation sous trois angles. Premièrement, si l'on peut affirmer que l'accès à l'éducation s'est amélioré depuis quelque temps, il n'en demeure pas moins que la lutte contre l'analphabétisme est loin d'être gagnée. Le prochain siècle sera celui des connaissances et les pays ne seront peut-être plus divisés selon leur richesse, mais bien selon la qualité de l'éducation de leur population.

Dans les pays andins, il faudra créer une démarche éducative de qualité pour collectiviser le savoir et construire ainsi une communauté civilisée. Il est indispensable de créer des options d'éducation innovatrices et ouvertes aux secteurs marginalisés. Des budgets accrus sont nécessaires à cette fin de même que des solutions concrètes comme l'université virtuelle et l'école itinérante, susceptibles d'élargir l'accès à l'éducation dans toutes les régions.

Deuxièmement, il est indispensable de créer une culture démocratique fondée sur la solidarité. Aujourd'hui, le pouvoir politique est en crise dans les pays latino-américains: la restructuration constante de l'État, la dépolitisation de la société civile, l'absence de clarté dans les objectifs des gouvernements et le chaos administratif minent la crédibilité des institutions politiques auprès des citoyens et sont autant d'influences négatives sur le processus démocratique.

La culture démocratique repose sur des normes de conduite, de rôles et de comportements favorisant l'égalité entre les individus, sans pour autant entraver leur liberté. Or, dans les faits, il n'existe pas, à l'heure actuelle, de programme d'éducation à la démocratie, qui favorise la participation des citoyens à la vie publique.

Cela amène monsieur Nuñez à parler, en troisième lieu, de la formation des parlementaires eux-mêmes. Les faiblesses que l'on peut constater chez les parlementaires sont nombreuses: dépendance structurelle, dépendance de l'Exécutif, absence de lois, absence de contrôles, déficience des procédures, carence d'information, manque de connaissances des sujets traités par les parlements, mauvaise méthode d'examen des projets de loi et refus de collaboration de la part d'autres institutions, pour ne nommer que celles-là. En définitive, une meilleure formation des parlementaires doit être au coeur même de la réforme de l'éducation, sans pour autant négliger la réforme des partis politiques et des régimes électoraux. C'est pourquoi le Parlement andin a notamment créé le Centre andin de formation et de développement des législateurs, afin de renforcer la démocratie au sein de la communauté andine par la mise sur pied de programmes de formation.

SYNTHÈSE DES DISCUSSIONS

Il ressort de la discussion que la préoccupation principale des participants réside dans l'enseignement de valeurs morales et humaines. Devant la force des nouvelles technologies, la transmission du patrimoine traditionnel devient de plus en plus précaire. Certes, les écoliers apprennent comment faire fonctionner un ordinateur, mais ils ignorent le plus souvent les principes moraux de leurs parents. Or, l'Homme n'est pas une machine et ce n'est pas uniquement pour trouver un emploi que l'on s'instruit, c'est aussi pour y trouver un enrichissement personnel. En fin de compte, le développement durable devra signifier que l'on pourra conserver les valeurs traditionnelles, tout en favorisant un développement économique sain.

Qui doit définir les valeurs à enseigner? Est-ce le rôle propre du législateur? De l'éducateur? Du citoyen? De l'avis de plusieurs, il faut provoquer un dialogue propre à créer un consensus avant d'établir des normes. Tous les éléments de la société, y compris et surtout les parents, doivent y contribuer. À ce chapitre, la principale valeur à enseigner pourrait être l'importance de participer à toutes les facettes de la vie en société, car cette valeur indispensable à la vie démocratique n'est pas encore complètement assimilée dans plusieurs pays latino-américains.

On note qu'en cette matière, comme dans bien d'autres, existe le risque que les plus riches et les plus forts viennent imposer leurs valeurs aux autres, par la puissance de leurs moyens économiques et de communication. En effet, comment réagir devant les valeurs inculquées aux enfants par l'intermédiaire des technologies modernes, qui sont plus efficaces que la transmission du patrimoine culturel par les parents? Il semble clair qu'il ne suffit plus d'enseigner les valeurs traditionnelles à l'école et à la maison: toute la société doit être mobilisée pour établir des consensus et défendre les principes fondamentaux qui lui tiennent à coeur.

On fait valoir cependant que la participation des parents est parfois entravée par des obstacles réels, économiques et autres. Ils participeront au processus de consultation uniquement si leurs opinions sont écoutées — ce qui, trop souvent, n'est pas le cas, car la culture politique qui règne au sein des institutions éducatives ne favorise guère la participation. Par ailleurs, même une participation minimale aux activités touchant l'éducation de leurs enfants pourrait imposer aux gens pauvres des coûts insupportables, notamment en frais de gardiennage et de transport. Une approche sérieuse en cette matière devra résoudre ces obstacles importants.

La recherche d'un juste équilibre entre les rôles respectifs de l'État, des éducateurs, du secteur privé et des citoyens préoccupe plusieurs intervenants. Certains prétendent que les gouvernements ne pourront pas assumer tous les frais de l'éducation à tous les niveaux; ils devraient plutôt assurer l'éducation de base, alors qu'aux niveaux supérieurs, un partage serait essentiel. D'autres maintiennent par contre qu'il incombe principalement à l'État de subvenir aux besoins des systèmes d'éducation à tous les niveaux.

En ce qui concerne le partenariat entre l'État et le secteur privé que certains prônent pour faire face aux exigences de l'économie mondialisée, on se demande jusqu'à quel point il est approprié de subventionner des entreprises à but lucratif, qui profitent, elles aussi, de cette formation? Quelles devraient être les modalités d'un tel partenariat en ce qui a trait, par exemple, au choix des enseignants et des matières à enseigner? La réponse pourrait résider dans un partage des responsabilités défini en fonction du secteur économique concerné et des besoins locaux précis. On rappelle également que l'État ne saurait jouer son juste rôle sans une véritable communication entre les parlementaires et le système d'éducation, ce qui est essentiel pour permettre aux élus d'intervenir en toute connaissance de cause.

On note cependant que le problème ne réside pas toujours dans les montants que l'État consacre à l'éducation; plusieurs États latino-américains y mettent une proportion relativement élevée de leurs ressources. Ce qui fait problème, c'est l'emploi de ces fonds: trop souvent, l'excès de bureaucratie, le gaspillage, l'inefficacité et la corruption ont pour effet de détourner ces ressources de leur utilisation légitime. Par ailleurs, la préférence que manifestent bien des enseignants pour rester en ville et, dans certains pays, la présence d'une multiplicité d'ethnies compliquent la recherche de solutions. À ce chapitre, il est important de créer des techniques innovatrices, telles des écoles itinérantes, afin de déplacer l'enseignement vers les étudiants plutôt que de s'attendre à ce que ceux-ci se déplacent eux-mêmes — plusieurs vont jusqu'à étudier à l'étranger, et ce, à des coûts élevés — pour recevoir un enseignement convenable.

Enfin, il est primordial d'implanter le principe de l'imputabilité des éducateurs, de sorte qu'ils soient évalués régulièrement et rendent compte de leurs activités, surtout auprès des parents. Les éducateurs résistent à l'idée d'établir des normes publiques et universellement reconnues, mais la publication des résultats d'examens nationaux standardisés — qui seraient fort lamentables dans bien des cas — serait susceptible de mobiliser l'opinion publique.